

Agreste Limousin

numéro 117 - décembre 2015

Un maillage local d'entreprises pour exploiter le feuillu limousin

La forêt limousine de production couvre environ 575 000 ha, soit un tiers du territoire régional. Le feuillu, dont les essences les plus emblématiques sont en Limousin le chêne, l'hêtre et le châtaignier, occupe près de 70% des surfaces forestières. Il représente cependant seulement 35% du bois récolté (hors bois énergie).

Le feuillu récolté est peu valorisé en bois d'oeuvre. Cette récolte est surtout faite par de petites structures, et concerne en premier lieu le chêne.

Le bois d'industrie feuillu concerne lui de gros volumes, prélevés par de grandes entreprises équipées du matériel d'extraction adapté. Il est principalement destiné à la fabrication de papier et de panneaux.

Le feuillu représente à peine 10% des volumes de bois sciés en Limousin. Les petites scieries travaillent souvent à façon sur des volumes réduits et à des dimensions non-standard.

Alors qu'ils diminuaient régulièrement, la récolte et le sciage de feuillus ont tous deux progressé en Limousin en 2014.

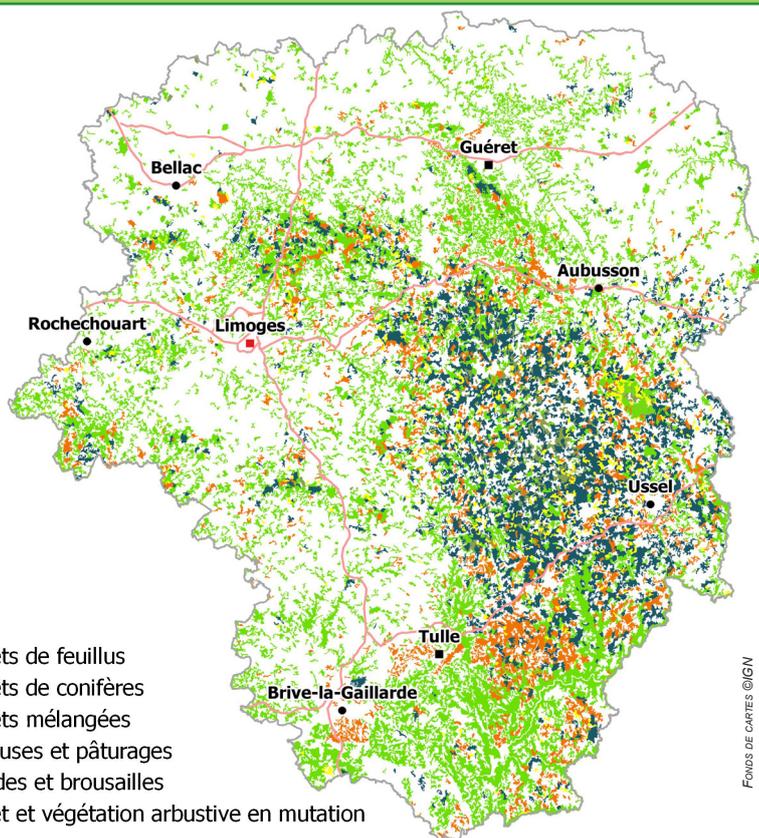
Représentant plus de 70% des superficies des forêts limousines, le feuillu s'étend sur près de 360 000 ha. Peu présent sur le plateau des Millevaches, zone peuplée essentiellement de conifères tels le douglas, le sapin ou l'épicéa, le feuillu est bien implanté dans le reste de la région. On le trouve notamment aux pieds des plateaux limousins ainsi que dans la Châtaigneraie limousine.

Hors forêt, les arbres isolés, bosquets et haies, sources poten-

tielles de bois à exploiter, représentent en Limousin 50 000 ha (source : Agreste SAA 2014) de houp-piers. Cette spécificité régionale s'explique par la présence d'un système d'élevage extensif laissant la part belle aux bocages et aux chênes isolés, vestiges d'anciennes haies.

Avec 170 000 ha, le chêne est l'essence la plus représentée mais apparaît souvent en mélange avec du châtaignier ou du hêtre dans des peuplements de feuillus purs.

Le feuillu : bien implanté dans les plaines et les vallées limousines



Source : Corine Land Cover 2012



Un potentiel d'exploitation durable important

Les forêts de feuillus sont des espaces forestiers anciens. Ils ont longtemps été non exploités et figurent parmi les plus denses de France.

Le volume total de bois de feuillus sur pied est de 69 millions de m³ dont presque la moitié en chêne. Plus de 80% des volumes de feuillus sont classés comme plutôt facilement exploitables (contre 65% au niveau national) (source : IFN 2009-2013). Cet indicateur est une synthèse de quatre critères : les conditions d'accès à la ressource, la déclivité des terrains, la portance du terrain et la distance à parcourir pour le débardage. Toutefois, l'exploitation de la ressource est contrainte par le fort morcellement de la propriété fores-

Baisse de 10 % des volumes de bois énergie

Le volume de bois énergie commercialisé par les exploitants forestiers diminue de 10% pour atteindre en 2014 les 233 500 m³. Les bois ronds de longueur inférieure à 2 m ainsi que les bois ronds pour carbonisation enregistrent les plus fortes baisses (respectivement - 11% et - 83%). Seules les plaquettes forestières progressent (+36%). Une dizaine d'entreprises concentrent cette activité. Les coopératives sont particulièrement présentes sur le secteur du bois énergie et exploitent 32% des volumes.

La douceur de l'hiver 2013-2014 a contribué à la baisse observée en Limousin, qui est également constatée au niveau national.

Parallèlement à la commercialisation par des entreprises d'exploitation forestière, on estime² qu'entre 600 000 et 700 000 m³ supplémentaires sont prélevés en forêt par des particuliers pour leur consommation personnelle de bois de chauffage.

Diminution du nombre d'entreprises d'exploitation forestière

En 2014, 151 entreprises d'exploitation forestière ou scieries sont actives, soit 28 de moins qu'en 2013.

L'érosion du nombre d'entreprises d'exploitation forestière se poursuit en 2014. Les structures récoltant moins de 1 000 m³ sont toujours très nombreuses même si leur nombre diminue (102 en 2014 contre 108 en 2013).

Des scieries cessent également leur activité, principalement pour cause de départ en retraite. Mais plusieurs nouvelles structures ont été créées ou reprises, et trois créations nettes de scieries sont ainsi comptabilisées en 2014. On note plus particulièrement la reprise de trois sociétés arrêtées depuis 2 ans et qui misent sur une approche de proximité et de spécialisation des produits réalisés.

Afin de se maintenir, les entreprises se diversifient : 41 entreprises sont en double activité exploitation forestière et scierie.

tière, privée à 95%. 42% des volumes de feuillus sont considérés comme de bonne qualité (qualité 1 et 2) (source : IFN 2009-2013), soit un peu moins qu'au niveau national (48%).

La reproduction naturelle de la forêt ou auto-reproduction est un atout non négligeable pour une exploitation durable de cette richesse. L'extension annuelle de 2,4 millions de m³ de la forêt de feuillus (source : IFN 2009-2013) provient notamment de boisements spontanés d'anciennes terres agricoles.

Une étude¹ conduite par le service statistique de la Draaf en 2014 a montré que près d'un quart du

bois mobilisable chaque année en Limousin n'était pas exploité. Cette sous-exploitation concerne en premier lieu le bois d'oeuvre feuillu.

Hausse de 6 % des récoltes de feuillus

En 2014, les entreprises d'exploitation forestière ont déclaré récolter en Limousin 657 000 m³ de feuillus pour bois d'oeuvre et d'industrie, soit une hausse de presque 40 000 m³ par rapport à l'année dernière. Cette récolte est supérieure de 5% à la moyenne des cinq dernières années. Pour comparaison, la récolte de conifères (oeuvre et industrie) représente 1,2 millions de m³, soit près du double.

Les volumes de feuillus récoltés et sciés augmentent en 2014 en Limousin et baissent au niveau national

Part des feuillus (et évolution des volumes de feuillus 2014/2013) dans :

Bois d'oeuvre

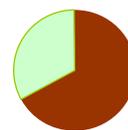
Bois d'industrie

Sciages

Limousin : 11% (+5%)

Limousin : 67% (+6%)

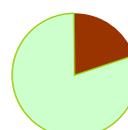
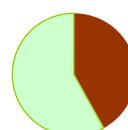
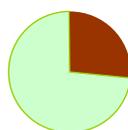
Limousin : 9% (+8%)



France : 27% (-2%)

France : 42% (-8%)

France : 20% (0%)



Source : Agreste - enquêtes annuelles de branche

¹ «Du bois d'oeuvre de feuillu, une richesse potentielle pour le Limousin», Agreste n°105, juillet 2014

² D'après l'exploitation par le CEREN de l'enquête Logement 2006 de l'Insee

En bois d'œuvre notamment, l'essentiel de l'exploitation se concentre aujourd'hui sur les conifères, notamment en tant que matériau de construction. A contrario, en bois de trituration, le feuillu totalise 65 % des volumes. Cette ressource est principalement utilisée dans l'industrie du papier, très pourvoyeuse d'emplois en Limousin, ainsi que pour la confection de panneaux.

Le bois d'œuvre feuillu : une exploitation locale

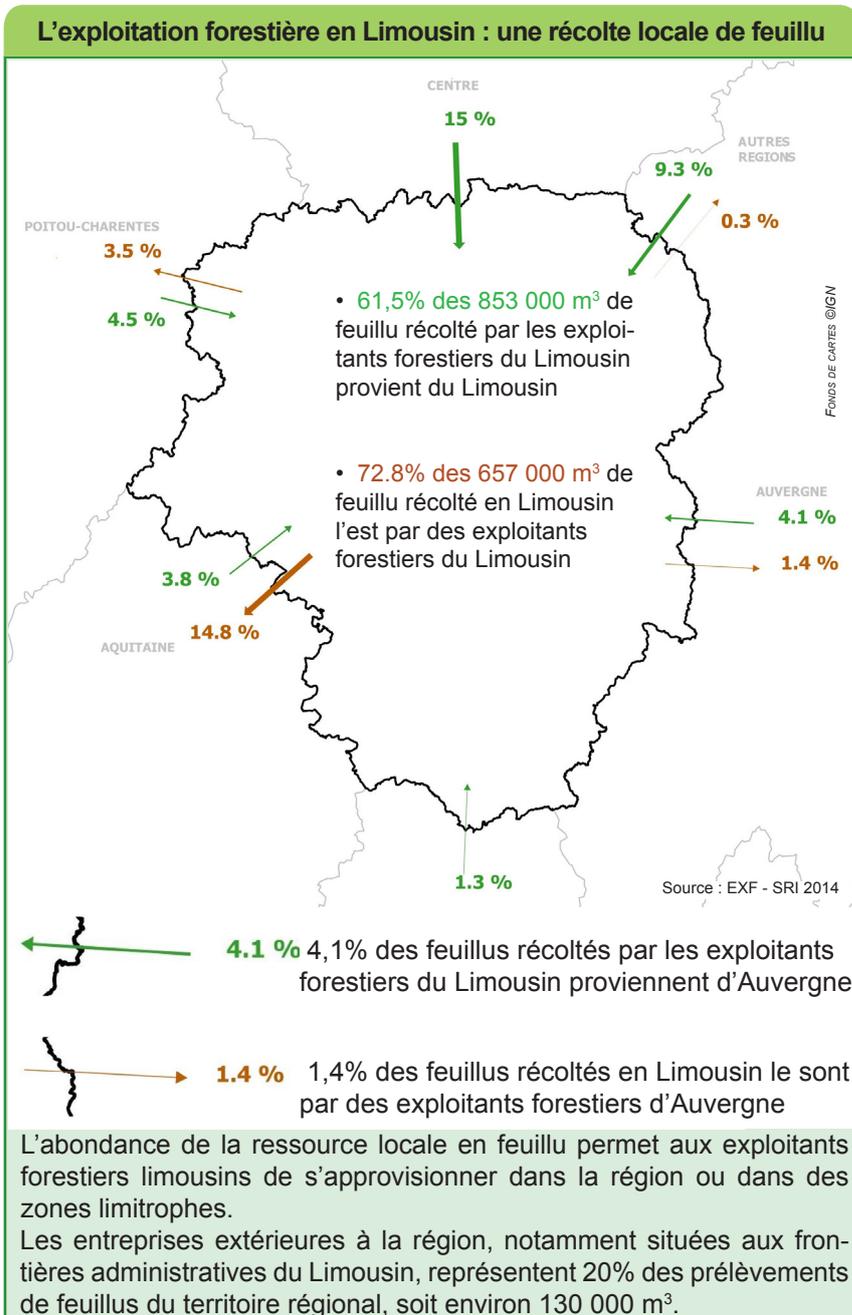
Une cinquantaine d'établissements d'exploitation forestière récoltent du bois d'œuvre feuillu en Limousin. Une grande majorité possède son siège social dans la région. Le bois d'œuvre feuillu a une place plus importante dans les petits établissements (récoltant moins de 5 000 m³ de bois au total) que dans les autres. C'est une filière davantage locale que celle du bois d'œuvre de conifère.

Le chêne est davantage présent dans les récoltes de ces petites structures : cette essence représente 80% de leurs prélèvements de bois d'œuvre feuillu, soit 20 points de plus qu'en moyenne.

Le bois d'industrie feuillu : une exploitation portée par de grandes entités

Le bois d'industrie est un secteur nécessitant l'extraction de bois de qualités faibles ou moyennes en quantité importante. Les économies d'échelle sont plus facilement réalisables que sur le bois d'œuvre feuillu. Plus faiblement valorisé, la rentabilité de l'extraction du bois d'industrie demande également des volumes de prélèvement plus importants.

Les grandes entreprises, réalisant un volume total de récolte supérieur à 50 000 m³, peuvent ainsi plus facilement se positionner sur ce secteur. Elles sont 10 à avoir récolté du bois de trituration de feuillus en Limousin en 2014, dont 7 ayant leur siège social dans la région. Grâce à un outil de production adapté, elles réalisent 60% des volumes de bois de trituration feuillu.



Hausse de 8% des sciages de feuillus

En 2014, les volumes de sciages de feuillus ont augmenté de 8%. Ils sont également en hausse de 2% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les feuillus représentent toutefois à peine 10% des volumes de bois sciés en Limousin. Le chêne est l'essence privilégiée, avec plus de la moitié des volumes de feuillus sciés.

Là encore les petites structures sont plus tournées vers le feuillu que les autres. Parmi les 90 scieries limousines, 66 développent des volumes inférieurs à 2 000 m³. Elles ne représentent que 6% des

volumes globaux de bois sciés dans la région, mais un tiers des sciages de feuillus.

Toutes essences confondues, les entreprises facturent en moyenne 200 € le m³ scié, en hausse de 11% par rapport à 2013. Les sciages de feuillus sont vendus plus chers que ceux de conifères. Facturant proportionnellement plus de sciages de feuillus que les grandes, les petites scieries ont des prix de ventes supérieurs aux grandes (280 € contre 190 €). Insérées dans un marché local, elles sont également plus régulièrement sollicitées pour le sciage de petits volumes à des dimensions non-standard, prestation qui se fait à un prix plus élevé.

Baisse des récoltes certifiées

Les récoltes certifiées provenant de forêts gérées durablement diminuent de 5% entre 2013 et 2014. Elles s'élèvent à 924 000 m³, soit 45% du total récolté.

Ce ratio atteint 49% pour le bois de trituration, 45% pour le bois d'oeuvre et seulement 37% pour le bois énergie.

Les grandes entreprises (au moins 50 000 m³ récoltés) exploitent majoritairement des forêts gérées durablement (57% de leurs volumes récoltés). Les plus petites (moins de 5 000 m³) ont à peine 10 % de leurs prélèvements issus de ces peuplements. Elles travaillent plus souvent avec des propriétaires de petites parcelles, ne détenant pas de certification de gestion durable.

Côté conifères : hausse des récoltes et recul des sciages

L'exploitation du bois d'oeuvre de conifères recule de près de 1% en 2014 pour atteindre 943 000 m³. Les sapins et l'épicéa sont les essences les plus concernées par la diminution des volumes récoltés (- 9% par rapport à 2013). Elles conservent toutefois leur hégémonie en représentant presque un prélèvement sur deux de conifères dans les forêts limousines.

Avec 254 000 m³ en 2014, la trituration des conifères augmente fortement (+19%). L'accroissement est essentiellement dû à l'accroissement des volumes de récoltes des 8 principaux leaders limousins qui traitent au total 50 000 m³ de plus qu'en 2013.

Les volumes de conifères sciés s'élèvent à 384 500 m³ en 2014, soit une chute de plus de 5% en un an, imputable en grande partie à la baisse des sciages de sapins et d'épicéas (- 6%). Les sciages de douglas évoluent peu, à 86 400 m³. Le pin sylvestre, avec 39 100 m³, représente 10% des volumes sciés contre 8% en 2013.

81% des sciages de résineux sont réalisés par des structures sciant au total plus de 10 000 m³. La concentration de l'activité est stable en 2014.

Hausse régionale du prix des produits connexes

Les produits connexes de scieries (chutes, sciure, écorces...), valorisés sur place ou vendus, peuvent être destinés à la trituration ou à la production d'énergie. Depuis plusieurs années, leur prix moyen de vente pour l'un ou l'autre usage semblent converger. Cette tendance se poursuit en 2014, aussi bien en région qu'au niveau national. Le prix moyen s'élève à 41 € la tonne, soit 5 € de plus que la moyenne nationale.

À ce jour, les entreprises régionales valorisent au maximum ce type de produits, avec des volumes vendus de plus en plus importants. Elles se sont adaptées à l'augmentation de la demande ainsi qu'à la gestion concomitante de stocks croissants. En 2014, les ventes de connexes représentent 17% des facturations des scieries limousines contre 13% en 2010.

VIENT DE PARAÎTRE :



Besoin de statistiques sur la forêt, l'exploitation du bois, le sciage en Limousin : consultez la publication Agreste Limousin
Mémento de la forêt et du bois sur <http://agreste.agriculture.gouv.fr> rubrique **En région**

Les enquêtes annuelles de branches

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques des branches d'activité exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois. Toutes les entreprises et les propriétaires qui ont exercé une activité d'exploitation forestière ou de sciage en 2014 sont concernés.

Ces enquêtes, reconnues d'intérêt général et de qualité statistique, sont obligatoires.

Depuis 2014, afin de moderniser le système d'enquête et pour faciliter la saisie des questionnaires, les enquêtés sont invités à répondre via des déclarations internet.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Limousin
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 12 92 30
courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr
site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

Directeur : *Yvan Lobjoit*
Directrice de la publication : *Catherine Lavaud*
Rédacteurs : *Sylvain Blugeot, Albin Freychet*
Cartographe : *Jérôme Michel*

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1622-0676

Prix : 2,50 €
©AGRESTE 2015